

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



POESIE.

(Composé pour l'Album.)

LES INSPIRATIONS DE LA NUIT.

Cœli enarrant gloriam Dei et opera manuum
ejus annuntiat firmamentum.

Il se fait tard, mais ma paupière
Sous l'aile sombre de la nuit
Recherche encore la lumière
Du crépuscule qui s'enfuit.

Bientôt pourtant tout s'illumine ;
Je vois le firmament si pur,
Et la montagne se dessine
Là-bas, dans un lointain obscur.

Je sors. Oh ! que la nuit est belle ;
La lune, encor sur l'horizon,
Déploie en fragile dentelle
L'ombre des pins sur le gazon.

Devant moi le beau lac St. Pierre
Apparaît tout resplendissant,
Les feux de l'astre du mystère
Y traçant un sillon tremblant.

Dans la ruche l'essaim sonore
A peine rend un petit bruit,
Comme l'enfant qui chante encore
Pour s'endormir lorsqu'il fait nuit.

L'oiseau, la tête sous son aile,
S'endort dans son nid de duvet.
On n'entend plus la tourterelle ;
La feuille de l'ormeau se tait.

Mais dans l'ombre silencieuse
A l'oreille arrive, soudain,
Comme une vague harmonieuse,
Le son d'un violon lointain.

De la nuit musique mourante
Que tu sais parler à mon cœur !

Je trouve en ta note vibrante
Le plus doux rayon de bonheur.

A la faveur de ce silence
Ou de ces sons mystérieux,
Mon âme à son aise s'élançe.
Elle prend l'essor vers les cieux.

Oui, Dieu du ciel, ma voix te nomme
Quand tout vient ainsi me charmer ;
J'admire tes bontés pour l'homme,
Et sens ma lyre s'animer.

Pour l'homme, de ta main féconde,
Pétrissant un jour le néant
Tu fis soudain jaillir le monde,
Ses beautés, son ordre étonnant.

Pour lui le géant de l'espace
Chaque matin, gravit les cieux ;
Toute splendeur bientôt s'efface
Devant son front majestueux.

La nuit, l'étoile radieuse
Apparaît pour charmer ses yeux ;
Pour lui la lune voyageuse
Poursuit son cours silencieux.

La nature n'est qu'harmonie
Et que délicieux concerts,
Et pour qui cette poésie ?
Pour l'homme roi de l'univers.

C'est pour lui que la marguerite
Emaille vallons et côteau,
Et que la feuille ressuscite
Au souffle d'un printemps nouveau.

C'est pour l'homme que Philomèle
Vient soupirer ses chants d'amours,

Pour lui que la tendre hirondelle
Vole et gazouille tout le jour.

C'est pour l'homme que le zéphire
En caressant le sein des fleurs
Répand dans l'air que l'on respire
Les plus agréables odeurs.

Pour lui que le ruisseau murmure
Le soir, un suave refrain ;
Pour lui que toute la nature
Se pare au retour du matin.

C'est pour l'homme que le bocage
A des ombrages protecteurs,
Pour lui que le sombre nuage
Présente ses mille couleurs.

O belles nuits, nuits de mystère,
Nuits si pleines d'enchantement,
C'est pour l'homme, c'est pour lui plaire
Que vous revenez si souvent !

Seigneurs pour tes bienfaits sublimes
Qui donc pourrait ne pas t'aimer !
Recevez-moi, sombres abîmes
Si je cessai de le louer !

Mais je puis respirer à peine,
L'émotion gagne mes sens :
Dieu, dans le charme qui m'entraîne,
N'est-ce pas toi que je ressens ?

Oui, dans les heures de silence,
Tu viens, ineffable rayon,
Reconsoler dans ta clémence
Celui qui révère ton nom !

Oui tu viens parler à mon âme,
La brise m'apporte ta voix,

Je sens ton souffle qui m'enflamme
Et me réjouit à la fois.

Ne coulez plus, heures propices,
O nuit, ne hâte pas ton cours ;
Laissez, laissez-moi mes délices,
Que mon Dieu me parle toujours !

Malgré mes vœux, déjà l'aurore
Rougit l'horizon de ses feux,
Et l'étoile se décolore,
La lune disparaît aux yeux.

Je retourne dans ma cellule,
Ici tout repose, tout dort ;
Je n'entends que le vieux pendule
Qui bat la marche de la mort.

Et je sens mon âme affaissée.
Car, je suis assailli soudain
Par cette navrante pensée :
Je mourrai peut-être demain.

Mais la mort..... est-ce redoutable
Comme le vulgaire le dit ?
N'est-ce pas l'instant favorable
Qui tous à Dieu nous réunit.

J'admire ces feux de l'espace,
Pâles rayons de sa beauté !
Que sera-ce quand face-à-face
Je pourrai voir sa Majesté ?

Non, je ne crains plus ta vengeance,
O mort, parais, comble mes vœux :
Mes seuls désirs, mon espérance
Sont de m'envoler vers les cieux.

M.

LES DEUX MÈRES.

(Suite.)

Je voulus interroger la servante, mais au lieu de me répondre, elle me saisit le bras et me conduisit auprès d'un berceau, et là, au milieu de ses sanglots, elle me parla ainsi :

—Madame, cet enfant qui dort a été abandonné par sa mère après de terribles événements.

Et elle montra du doigt le corps étendu dans la chambre

Puis elle continua de la sorte :

—Sa mère ne reviendra plus, madame, du moins je ne l'espère pas. Je voudrais pouvoir garder cette pauvre créature, l'élever, lui tenir lieu de famille ; mais je suis bien âgée et je puis mourir d'un instant à l'autre, et moi morte, elle devient orpheline.

Ses sanglots lui coupaient la voix.

Je contemplai un instant l'enfant, puis je lui tendis mes bras ; elle s'éveilla et me tendit les siens, et je partis avec elle.

Trois mois après, jour pour jour, la vieille Clotilde se présenta chez moi ; en la voyant entrer

j'éprouvai un frisson involontaire ; je sentais déjà qu'Alice m'appartenait. Elle me remit une lettre.

Je l'ouvris précipitamment, et je lus :

« Clotilde m'a tout appris ; que vous êtes heureuse, madame, et combien je souffre ! ayez bien soin de ma chère fille, aimez-la bien, car, je le sens, bientôt elle n'aura plus que vous pour mère. »

Cette lettre était signée MARGUERITE seulement. Ce que je venais de lire me soulagea et me fit mal tout à la fois. Clotilde demanda à embrasser son enfant, et malgré mes prières s'éloigna après l'avoir embrassée.

Elle revint le surlendemain ; elle m'apportait une seconde lettre : l'écriture en était presque indéchiffrable, et effacée en plusieurs endroits, par des larmes sans doute. On comprenait en voyant cette lettre qu'une mourante avait dû l'écrire.

Elle renfermait à peu près ces mots :

« Dans une heure je ne serai plus, madame ; je vous lègue mon enfant ; quand elle sera en âge de

« raison, parlez lui de moi quelquefois; dites-lui que je suis morte en prononçant son nom; je vous bénis, madame. »

Clotilde me remit une petite croix d'or et me supplia de la faire porter à Alice.

—C'est tout ce qui lui restera de moi, dit-elle.

Je lui promis ce qu'elle souhaitait.

Comme la première fois, elle me demanda à embrasser son enfant, c'était ainsi qu'elle l'appelait; —puis elle s'éloigna.

Et depuis je ne l'ai pas revue.

Madame Warner s'arrêta un instant et essuya une larme.

La baronne en essuya une aussi.

Vous dire toute la tendresse que je vouai à mon enfant d'adoption est impossible, continua madame Warner.—Je vivais plus que par elle et pour elle; ma vie avait un but et je voulais le remplir;—Dieu m'avait mis sur terre pour faire le bonheur de cette chère enfant, et je voulais m'acquitter fidèlement de cette mission. Je ne vous donnerai qu'un exemple entre mille de l'amour que je portais à mon Alice.—J'avais dix-neuf ans alors, et quelques mois après tout ce que je vous ai raconté, je rencontrai dans le monde un homme noble, riche, beau, un homme enfin que j'aimai et qui m'aima. Je me laissai d'abord aller à l'entraînement qu'il m'inspirait; quand il me parlait de son amour, je l'écoutais en silence; et quand il me disait que tout son bonheur serait de me nommer sa femme, je lui souriais et lui tendais la main. Mais bientôt je songai à Alice, je me demandai si mon nouvel époux l'aimerait toujours comme je le voudrais; puis je pensai que je pouvais devenir mère, et qu'alors je reporterais sur d'autres enfants l'affection que je lui avais jurée. J'eus le courage, madame, d'éloigner de ma maison cet homme que j'aimais d'un profond amour, j'eus le courage de lutter contre mon cœur; et enfin, me sentant prête à succomber, je partis un jour de Bade, et depuis je n'y suis plus revenue. Voilà ce que j'ai fait, madame, pour mon enfant, et aujourd'hui le monde m'accuse! Mais qu'importe? reprenez elle; ce que les autres m'ont retiré en considération et en estime publique, mon enfant, me le rendra en amour et en bonheur.

—Et je le pense comme vous, répondit la baronne.

—Dieu vous entende, madame! car s'il devait en être autrement, je sens que j'en mourrais.

Et en parlant ainsi, madame Warner souriait, car elle avait foi en l'amour de son enfant.

III.

CINQ HEURES DU MATIN.

L'idolâtrie que madame Warner avait vouée à Alice s'accroissait chaque jour;—et chacun le comprendra aisément en songeant que depuis longtemps toutes ses affections, toutes ses amitiés, toutes ses tendresses n'avaient plus qu'elle seule sur qui elles pussent se reporter. Et puis, l'on aime en raison des sacrifices que l'on fait, et madame Warner avait fait tant de sacrifices à sa chère enfant!—Le passé, le présent, l'avenir de la bonne mère reposaient sur Alice.

Alice, de son côté, aimait sa bonne mère d'un grand et sincère amour;—jamais le plus léger nua-

ge dans sa tendresse, jamais le moindre changement dans sa manière de l'exprimer, mais toujours une affection égale et simple, empressée et profonde.— Toutes deux formaient un monde à elles seules, et semblaient ne vivre l'une que pour l'autre;— une fois sorties de leur petit univers, elles n'existaient plus,— et une fois entrées dans leur intérieur, elle se sentaient revivre,—et ainsi que leur existence leur affection redoublait.

De jour en jour elle devenait plus belle, et sa mère semblait de jour en jour aussi rajeunie et embellie par la beauté de sa fille; elle contemplait avec orgueil ses grands yeux noirs d'où la vie s'échappait à longs flots, et ses fraîches couleurs, et ses grands cheveux bruns qui tombaient par boucles onduleuses de chaque côté de ses joues pleines.— Puis, quand la capricieuse enfant s'élançait dans les plaines, sa mère s'arrêtait et l'admirait; ces formes gracieusement destinées, cette taille svelte et fine, ce mélange enfin des grâces de la femme et de la jeune fille, tout cela faisait rêver madame Warner;—et alors elle pensait avec terreur qu'un jour arriverait où Alice n'aurait pas assez du bonheur qu'elle trouvait dans sa famille;—elle soupirait et chassait loin d'elle ces idées de séparation et de larmes.

Un matin, sa fille ne vint pas l'embrasser comme elle en avait coutume;—et elle s'en inquiéta peu;—elle se leva, s'habilla et se promit d'aller la surprendre, et de lui reprocher en riant sa paresse inhabituelle.

A sept heures elle était chez elle, pleurant et sanglotant.

Alice était malade.

Un médecin fut mandé, et il parut inquiet de l'état de la malade.—Madame Warner s'en aperçut et se jeta à ses pieds en le suppliant de lui apprendre si la maladie de son enfant était dangereuse.

Elle demeura huit jours au chevet de son lit, huit jours et nuits.

Le neuvième, elle tomba malade elle-même de fatigue et d'inquiétude; mais elle ne voulut point qu'on la séparât de sa chère Alice, et elle répondit au docteur qu'elle veillerait son enfant tant que durerait la maladie.

Et elle passa trois jours encore auprès d'elle.

Enfin, la fièvre augmentant, elle fit transporter son lit dans la chambre de sa fille, et consentit à prendre quelque repos.

Alice, après de violentes souffrances, éprouva quelque allègement, et la joie de sa mère fut si grande, que le lendemain elle n'avait plus de fièvre et pouvait se lever sans danger.

Mais cette amélioration dans la santé d'Alice ne devait pas se prolonger; le délire s'empara de nouveau d'elle, et le soir du même jour, le docteur déclara que sa vie était en danger.

Madame Warner écouta ces paroles avec calme, et ne donna pas la plus légère marque de désespoir.

—Surtout, madame, ajouta le docteur, veillez bien à ce que tout ce que j'ai ordonné soit religieusement exécuté;—seulement alors, je puis conserver encore de l'espoir.

—Tout sera fait comme vous le prescrivez, monsieur, dit madame Warner.

Le médecin se retira, et la pauvre mère resta avec son enfant.

Elle alla s'asseoir en silence contre son lit, et demeura jusqu'au milieu de la nuit sans la quitter du regard.

Celle-ci sembla enfin sortir du lourd sommeil qui l'accablait ; elle agita faiblement ses bras, mais sans ouvrir les yeux et sans pousser une seule plainte.

Madame Warner se leva, ouvrit doucement son secrétaire, et en tira deux fioles ;—dans l'une était la potion prescrite par le docteur, et dans l'autre du poison.

Elle les posa toutes deux paisiblement sur la table placée à côté du lit, et vint se rasseoir.

Alice n'agitait plus ses bras, et ses yeux étaient toujours fermés.

—Oh ! mon Dieu ! pensa madame Warner, mon Dieu ! veux-tu donc me la reprendre après me l'avoir donnée pendant si longtemps ?

Elle laissa tomber sa tête malade sur ses mains et se prit à pleurer.

Alice fit un mouvement, et madame Warner tressaillit et regarda.

Elle venait d'entr'ouvrir faiblement les yeux, mais ils étaient si ternes et si éteints, que la malheureuse mère frissonna. Elle se pencha sur son enfant, approcha sa bouche contre les lèvres de l'agonissante, afin de la réchauffer un peu.—Et quand lassée elle se releva, elle aperçut encore le regard terne de sa fille.

—Oh ! mon Dieu ! ne la rappelle pas à toi, s'écria madame Warner épouvantée.

Et, involontairement, elle la serra contre sa poitrine ; on eût dit, à la voir effrayée et délirante, qu'elle voulait empêcher la mort de se saisir de sa proie.

—Grâce ! grâce ! s'écria-t-elle encore : grâce pour elle et pour moi !

Alice poussa un léger cri, arraché sans doute par la douleur, puis elle sembla sortir tout à fait de son léthargique sommeil.

Madame Warner prit la potion qu'avait ordonnée le docteur, la versa dans un verre, et soulevant lentement la tête d'Alice, lui ouvrit avec précaution les lèvres et la fit boire goutte à goutte.

Quand la fiole fut vidée, Alice retomba froide sur son lit ; et madame Warner à côté.

Toutes deux étaient mourantes.

Une heure encore se passa ainsi.

Vers les quatre heures du matin, la crise que le docteur avait prévu s'opéra ;—la poitrine d'Alice se gonfla, et une respiration pénible s'en échappait au milieu d'efforts inouis ; ses yeux obscurcis étaient immobiles dans leurs orbites et ses bras pendaient hors du lit ; madame Warner, les regards fixés sur son enfant, versait de grosses larmes. Et tout ceci se passait au milieu d'une chambre faiblement éclairée, et par une nuit sombre ;—au-dessus du lit de la moribonde était un christ, image de douleur et de souffrance muettes, qui contrastait d'une manière sinistre avec cette douleur et cette souffrance vivantes qui s'exhalaient par des sanglots et des soupirs.

Alice tout à coup se retourna convulsivement vers sa mère, et leurs regards se rencontrèrent. Cependant rien dans ses gestes ou sur son pâle visage n'indiqua qu'elle avait reconnu madame Warner ;—et son regard était toujours fixé sur elle, mais insensible, mais à demi mort.

Madame Warner se pencha sur elle, lui prit la main et lui prodigua tous les noms que la tendresse et le désespoir peuvent inventer ;—Alice demeurait toujours ensevelie dans son effrayante immobilité.

La pauvre femme comprit alors que son enfant allait mourir, — elle essuya ses joues humides et s'empara de la fiole qui renfermait le poison.

—Oh ! mon Dieu ! dit-elle en la tenant dans ses mains, mon Dieu ! pardonne-moi le crime que je vais commettre, je suis folle, je ne puis vivre sans mon enfant.

Elle fit un mouvement pour porter le poison à ses lèvres, puis elle le replaça de nouveau sur la table, et s'approcha encore.

—Dieu puissant ! murmura-t-elle : rends-la-moi.

Alice souleva avec force ses bras, les roidit quelques instants, ferma les yeux, balbutia quelques paroles, et retomba dans un anéantissement complet.

Madame Warner plaça sa main sur le cœur de son enfant.

—Morte ! dit-elle d'une voix sombre.

Elle l'embrassa tendrement au front.

—Je vais te rejoindre, s'écria-t-elle.

En un bond elle fut près de la table.— Elle saisit la fiole, la vida d'un seul trait, et se traîna ensuite auprès de sa fille.

Quelques minutes se passèrent au milieu d'un silence profond ; madame Warner tenait dans ses deux mains les mains froides d'Alice ; et elle la regardait avec amour et douleur.— Mais voilà que tout à coup, de froide qu'elle était, Alice devint brûlante ; et sa mère la suivit alors avec des yeux épouvantés. Ses mains s'agitèrent un peu, et sa mère se redressa croyant être poursuivie par un rêve.—Et ses paupières fermées s'ouvrirent lentement, et sa mère recula de quelques pas, et sans pouvoir prononcer un seul mot ;—puis Alice jeta autour d'elle un regard indécis ; puis elle se souleva sur son lit, puis ses regards s'arrêtèrent sur madame Warner ;—et celle-ci debout devant sa fille n'osait ni remuer ni respirer, tant était grande sa stupefaction ;—et Alice, après l'avoir longtemps contemplée, s'écria d'une voix qui paraissait sortir du fond de son âme :

—Ma mère !

Et elle tendit les bras vers madame Warner.

—Tu n'es donc pas morte ? murmura la malheureuse femme en s'élançant vers sa fille.

—Ma mère ! reprit celle-ci.

Madame Warner prit sa fille à deux bras, l'étreignit contre son cœur, et épuisée par les souffrances ou par l'excès de sa joie, elle s'évanouit entre les baisers de son enfant.

Et la lampe, qui jusque-là avait faiblement éclairé cette scène déchirante, s'éteignit tout à coup,—et toutes deux demeurèrent dans l'obscurité ;—toutes deux !—l'une venant d'échapper comme par miracle à la mort,—l'autre évanouie, empoisonnée, morte peut être.

L'horloge sonna en ce moment cinq heures.

Un mois après ces événements, madame Warner en se levant trouva une lettre placée discrètement sous son oreiller. Elle sonna et demanda qui avait mis là cette lettre.—Le domestique répondit qu'il l'igno-

—De qui peut-elle me venir ? pensa-t-elle en la décachant ; pas de nom sur l'enveloppe.

A peineut-elle brisé le cachet qu'elle reconnut l'écriture. Elle se hâta de lire.

« Bonne mère, j'ai tout appris :—tu ne peux plus rien me cacher maintenant ;—je sais enfin quelle fatale résolution a mis tes jours en danger ;—le médecin m'a tout dit !—Comment, mère, c'est pour moi que tu mourais, pour moi que tu croyais morte ! ah ! je n'avais pas besoin de cette preuve d'affection pour être certaine de ton amour.—C'est bien mal ce que tu as fait là, car sans les soins de ce bon docteur, et sans la bonté du Ciel qui a voulu que les secours qu'on t'a prodigués quelques minutes après ton évanouissement ne fussent pas inutiles, tu serais morte aujourd'hui, et moi je ne t'aurais survécu que pour te pleurer et m'accuser de ta mort.—Chère mère ! je t'accuse, et cependant je t'admire.—Mais je le sens, je ne serai plus heureuse ;—car pour t'aimer autant que tu m'aimes, pour te prouver autant d'affection que tu m'en as prouvé, pour me dévouer comme tu l'as fait, il faudrait des circonstances extraordinaires, et sur lesquelles je ne puis compter.—Oui, je suis malheureuse, car devant tant d'amour, tout mon amour filial tombe.—Tu m'as obligé involontairement à tant de reconnaissance, que tout ce que je ressentais autrefois pour toi me semble petit et mesquin aujourd'hui. Enfin, je tâcherai de t'aimer plus que par le passé ;—je le tâcherai seulement, entends-tu ?—Bonne mère, par moment je souhaiterais te voir malheureuse afin de t'accabler de consolations et d'amour, afin de sécher tes larmes, afin d'employer les talents que tu m'as donnés à te procurer une vie heureuse et douce. Mais, va, je transformerai en bonheur les souffrances passagères que je t'ai causées.—Ces tortures qui t'arrachaient, durant ta maladie, des plaintes et des sanglots, je te les changerai en

joies et en extases !—Et moi, qui ignorais que c'était par moi et pour moi que tu mourais, et toi qui ne me le disais pas, et qui renfermais ce secret en ton cœur !

—Oh ! ma mère, ma mère ! c'est mal, encore une fois, de m'avoir trompée, d'avoir eu pour moi une pensée secrète.—Tu doutais donc de mon amour, que tu as agi de la sorte ?—Maintenant que tes jours sont hors de danger, je puis bien t'adresser ces reproches ; mais c'est à genoux que je voudrais te les faire, à genoux, mère, entends-tu ? comme devant Dieu ;—à mains jointes et les yeux baissés. Tu t'y refuseras—et moi je n'oserai pas te le demander.—Non, je ne l'oserai pas, une fausse honte me retiendra, nous retiendra toutes deux ; et cependant est-il quelque chose de plus beau et de plus saint qu'une fille aux genoux de sa mère ?—Non, je ne te parlerai plus de tout ceci ; c'est un dévouement qui doit rester caché pour tout le monde, mais qui vivra toujours au fond de mon cœur ;—c'est un dévouement qui exigera une reconnaissance plus grande que celle qu'un enfant doit à sa mère,—une reconnaissance dont je m'acquitterai, je ne sais comment, mais qui ne demeurera pas impayée. Adieu, mère, quand je te verrai ce matin, parle-moi comme de coutume ; fais semblant d'ignorer que je t'ai écrit cette lettre, et je me persuaderai que tu ne l'as pas lue.—Embrasse-moi comme de coutume,—et si je baisse les regards devant toi, ne m'interroge pas.—Adieu, mère, ton secret, je ne le connais plus ; je ne me le rappellerai qu'au jour où je pourrai te prouver toute ma gratitude.—Surtout, conserve cette lettre, plus tard nous la relirons peut-être ;—elle nous rapportera à un temps bien douloureux et peut-être bien regretté.

« Ta fille, ALICE. »

(A continuer.)

LA REINE MARGOT ET LE MOUSQUETAIRE.

(Suite.)

Il y eut un grand silence. Mme Lemercier regarda son mari qui fronçait le sourcil.

—D'en face ! répéta le bonhomme avec un ton d'humeur, qui vous apprend à parler ainsi ? Nous n'avons personne en face... En face !... On demeure en face de quelqu'un quand on est sur la rue... Ici, nous sommes à l'hôtel Lemercier... et il y a de l'autre côté de la cour une maison de rapport que j'ai faite pour vous... car, moi, j'étais bien assez riche.

—Eh bien ! c'est ça ! dit vaillamment Maurice, nous n'avons personne en face... on voudrait inviter ceux de vis-à-vis, dans la maison de rapport.

Il vous avait une figure de chérubin, ce Maurice !

—Qu'est-ce que j'ai dit ? demanda le bon papa avec sévérité.

—Tu as dit : Pas de locataires ; mais ce n'est pas chez le marchand de bronzes, au moins.

-- Ni chez l'avocat, ajouta Claire doucement.

—Ni chez le notaire, insinua Antoine.

—C'est des petits, petits locataires, acheva ce lutin d'Agathe en ramenant tous les cheveux blancs de M. Lemercier sur le bout de son nez.

—Les gens du quatrième ? demanda le grand-père avec étonnement.

—Non, plus haut.

—Les enfants de cette jeune dame, sans doute, dit la bonne maman d'un accent radouci.

Car ce coquin de Maurice la mangeait de baisers.

Il est certain que plus la distance grandit, plus la fantaisie est possible. On admet par caprice un bon paysan à sa table, et l'idée ne viendrait pas d'y faire asseoir un pimpant fournisseur. Les fortifications de M. Lemercier étaient élevées surtout contre son confrère au tribunal de commerce, contre

l'avocat et contre le notaire. Ceux-là, dans son idée, étaient presque ses égaux, et devaient, à coup sûr, dans leur idée à eux, se considérer comme ses supérieurs. Les fréquenter, c'était descendre tous les degrés de son trône de propriétaire. Mais les locataires du cinquième : une escapade !

Cela ne tirait aucunement à conséquence. Le bon papa se fit prier pour avoir plus longtemps les caresses de ce troupeau de chérubins. Quand il prononça enfin le *oui* si impatientement attendu, ce fut une explosion. Les petites grimperent à lui comme au mât de cocagne, pendant que les grands l'étouffaient littéralement de baisers.

Puis soudain tout le monde se précipita vers la porte, tandis que Maurice entonnait, sur l'air de *Partant pour la Syrie* :

Bon papa l'a permi-i-i-is.
Bon papa l'a permis,
Allons faire la le-ettre, etc.

François faillit être renversé par le flot qui passait.

On mit l'adresse sur une belle carte lithographiée ainsi conçue :

« Mesdemoiselles Claire Durand, Antoine et Suzanne du Champ, Louise et Marie de Saint-Amand, Agathe Leroux, messieurs Gaston Durand, Fernand, Louis et Alfred de Saint-Amand, Maurice du Champ, Paul Leroux prient monsieur et mademoiselle Jacoby de leur faire l'honneur de passer la soirée chez eux le jeudi gras.

« On dansera, on mangera des crêpes, on jouera la comédie, on montrera les ombres chinoises, etc., etc.

« On permet aux papas et aux mamans de ne point se déguiser. »

— Germain ! appela Claire.

Un domestique, galonné sur toutes les coutures, se présenta.

— Allez porter ceci en face...

— Pas en face ! l'interrompit Agathe, bon papa ne veut pas.

— Vis-à-vis, Germain, et apportez-nous la réponse.

— Et vite ! ajouta Maurice.

— Mille sabords ! punctua Gaston le marin.

Germain partit. On attendit avec une anxiété fiévreuse.

Au bout de dix minutes, il revint avec une lettre, élégamment écrite, qui disait :

« Henriette et Henri remercient du fond du cœur tous leurs aimables voisins, mais ils sont loin de leur pays et leur mère est bien triste : ils n'ont pas le cœur à se divertir. »

Claire relut deux fois la lettre. Gaston soupira. Maurice dit :

— Les noms de Hongrie sont faits comme les noms d'ici, mais je les aime tout plein, ce Henri et cette Henriette !

II.—LE PORTRAIT.

Sur cinq enfants, M. et Mme Lemercier n'avaient qu'un fils qui était de quelques années plus jeune que ses sœurs. C'était l'oncle Henri, dont le portrait souriait sur la boîte d'écaille de la bonne dame. Elle aimait bien ses filles, mais Henri était son cœur.

L'oncle Henri, car il avait ce nom dans la famille, où il était passé à l'état de personnage légendaire,

avait montré, dès sa petite jeunesse, une sérieuse antipathie pour le commerce. M. Lemercier, qui, certes, avait personnellement tout ce qu'il faut pour faire estimer et aimer la profession de négociant, s'était efforcé en vain de détruire ces préventions. A mesure que Henri grandissait, son aversion se raisonnait et se fortifiait. Des goûts et des couleurs, dit-on, il ne faut pas disputer ; on n'en est pas encore arrivé à pendre les pauvres gens qui ne comprennent pas l'excellence du métier de trafiquant. Henri, n'étant pas bien fixé sur sa vocation, sollicita la permission de faire son tour d'Europe, après ses études finies, et partit pour l'Allemagne.

La miniature avait été peinte quelques jours seulement avant son départ, qui eut lieu au mois de septembre 1847.

Depuis lors, jamais ses parents ne l'avaient revu.

On connaissait mal son histoire ; on savait seulement que, dès le but de son voyage, possédé par un esprit d'aventures qui n'avait point de direction fixe, il s'était lié en Autriche avec des exilés espagnols et qu'il était entré dans un complot tendant à la restauration de don Carlos. Peu de temps après, il s'engageait comme volontaire dans la garde suisse du roi de Naples.

Les Lemercier étaient Suisses de naissance et originaires du Valais.

Comme il allait partir pour Naples, la révolution de 1848 éclata en France, et l'Allemagne entière reçut le contre-coup de la commotion. Henri, n'ayant aucun motif particulier pour servir le roi de Naples, et désirant par-dessus toutes choses s'essayer au vrai métier de soldat, courut en Hongrie et se battit comme un lion pour Kossuth.

On ne lui connaissait point dans sa famille ces opinions extrêmes. Sa conduite, pendant qu'il était au collège, lui avait valu la réputation d'un jeune homme bouillant, généreux, mais un peu hautain. Il appartenait très-énergiquement à la catégorie de ceux que l'argot de nos faubourgs appelle des aristos. Mais les patriotes de Hongrie sont tous aristos au plus haut degré. Il était là en bonne compagnie, entouré des comptes, des magnats et des princes, que nos journaux prennent de loin pour des prolétaires.

Sa famille cessa de recevoir de ses nouvelles après la prise de la forteresse de Comorn, sur le Danube. Toutes les recherches pour connaître son sort ultérieur furent inutiles.

On apprit seulement qu'à l'époque où Henri Lemercier était simple voyageur faisant son tour d'Allemagne il s'était épris de la fille d'un gentilhomme magyar des environs de Pesth, ce qui sans doute n'avait pas pu contribuer à l'engager sous les drapeaux de l'insurrection. Le gentilhomme magyar lui avait refusé la main de sa fille, et Henri était disparu avec elle.

Là s'arrêtaient les renseignements précis. On avait pu recueillir seulement quelques notes vagues concernant sa conduite militaire. Il s'était comporté dans toutes les postes dangereux et se lançant avec une sorte de folie au milieu des périls les plus désespérés. Il y avait là de suffisants matériaux pour construire une de ces légendes de famille qui font battre le cœur des enfants autour du foyer

paternel. L'oncle Henri était le héros. On ne parlait de lui qu'avec amour et respect, malgré le démenti donné aux opinions de son père et de sa mère par le choix politique qu'il avait fait. En somme, tout le monde est du parti des nationalités qui veulent vivre, et nulle nationalité n'est plus sympathique à la France que celle de cette noble Hongrie, qui fut si longtemps le bouclier opposé par l'Europe catholique aux barbares efforts du cimetière musulman.

Les fillettes rêvaient en songeant à l'oncle Henri, et les garçons, presque tous destinés à fuir la cage commerciale, se promettaient d'imiter sa chevaleresque vaillance.

Il y avait maintenant treize ans qu'on ne l'avait vu. M. Lemercier ne gardait pas l'ombre d'une espérance, parce que c'était un homme sage et connaissant les affaires; mais les mères ne sont jamais sages et s'inquiètent peu des affaires. Bien souvent M^{me} Lemercier versait des larmes en contemplant le portrait de son fils adoré. Elle priait Dieu sans cesse et gardait obstinément un espoir.

III. — LA MANSARDE.

Les quatre plus grands chevaux des écuries de la garde de Paris et les quatre plus beaux cavaliers de ce corps d'élite ornaient à droite et à gauche la façade de la maison de rapport, devant la porte cochère qui donnait accès à l'hôtel Lemercier. Toute la population du faubourg Poissonnière se pressait dans la rue, malgré un froid piquant et noir qui faisait miroiter le verglas sur le pavé, pour voir une longue file de voitures qui allaient lentement et prenaient le tour avant d'entrer sous la voûte, munie d'un éclairage inusité. Paris s'amuse à voir les autres s'amuser, ce qui est la marque d'un bon cœur. Il est content quand il regarde passer des voitures fermées, toutes pleines de parures invisibles. Il fait foule, il encombre, il bavarde, et puis il va se coucher en disant: « Les riches sont bien heureux! » Qu'en sait-il?

Dans la cour, où l'on avait aligné des arbres verts et suspendu des guirlandes, c'était déjà la fête. Tout le côté de la maison de rapport qui faisait face à l'hôtel avait ses persiennes closes. Les locataires manifestaient ainsi tout le mépris que leur inspirait ce bal où ils n'étaient point invités. Derrière les persiennes fermées, les enfants du bronze, la petite famille de l'avocat et même la jeune sœur du notaire dévoraient des yeux le dessous de la marquise où descendaient les déguisés et le vestibule qui semblait un jardin des fées. Les bambins du quatrième étage (de petites *drogues*, selon l'expression familière de la concierge) se permettaient de siffler dans des clefs, comme on fait au théâtre. Il n'y avait là, pour jeter sur les joies du riche hôtel un bienveillant regard, que ces deux beaux enfants de la pauvre mansarde, Henri et Henriette. Ils étaient seuls et collaient leurs yeux aux carreaux froids. La mère était allée au loin chez une de ses élèves, où elle faisait danser au piano; elle ne devait rentrer que fort tard. Les deux petits avaient promis d'être bien sages et de se coucher de bonne heure.

Ils grelottaient un peu, car les cendres du foyer étaient depuis longtemps éteintes. Ils avaient soufflé leur lampe pour que la lumière ne trahit point l'en-

fantillage de leur curiosité; mais les lueurs des lampions envoyaient des reflets jusqu'à leurs jolis visages, avides et surpris. Jamais ils n'avaient rien vu de pareil. Ils admiraient franchement et sans aucun arrière-pensée d'envie.

— C'est beau, dit Henri, qui souffla dans ses doigts parce qu'il avait l'onglée; c'est bien beau!

— Le dedans doit être encore plus beau, répliqua Henriette. Vois comme cela brille au travers des rideaux.

L'orchestre frappa lestement le prélude de la première contredanse. C'était comme la voix de ce mystérieux plaisir dont ils n'étaient séparés que par la largeur de la cour. Leurs petits cœurs battirent et tous deux pensèrent:

— Pourtant nous étions invités!

Henri reprit tout haut:

— Avec nos habits de Hongrie, nous aurions été aussi bien déguisés que les autres.

Henriette soupira et répondit:

— Ma mère n'a vendu nos habits qu'après avoir mis en gage toute sa garde-robe.

— Oh! s'écria le petit garçon, crois-tu donc que je les regrette?

Leurs mains se joignirent et ils échangèrent un baiser.

En ce moment, sous la marquise, un bel équipage s'arrêtait. Deux enfants, un petit garçon et une petite fille, sortirent de la voiture avec leur mère. Henri et Henriette se frottèrent les yeux, comme s'ils eussent été pris par un éblouissement.

— Mon chapska et ma polonaise! murmura Henriette.

— Mon dolman et jusqu'à mes beaux éperons d'acier! ajouta Henri.

Ils se cachèrent l'un de l'autre pour essayer une lame qui brillait à leurs cils.

Et ils ne parlèrent plus.

Les équipages succédaient aux équipages. L'orchestre lançait incessamment ses gerbes de notes alertes et joyeuses. Sur les rideaux, des ombres tournoyaient et sautaient. Hélas! entre cette gaieté si expansive et nos deux pauvres petits cœurs d'exilés, il y avait la cour, large et profonde comme un abîme.

Dans un coin de cette cour, l'hôtel avait une seconde entrée, qui étaient la porte des communs. Il n'y avait point là de marquise et nul équipage ne s'y arrêtait, mais on y voyait, en revanche, tout un peuple de marmitons, de pâtisseries, de glaciers, de confiseurs, etc., etc. C'était la cantine de cette jolie armée qui livrait si vaillamment au salon la bataille du plaisir. On pouvait voir au travers des croisées grandes ouvertes, derrière leurs grilles, tous les approvisionnements du buffet: des monceaux de bonbons et de gâteaux, des files de bouteilles de champagne au goulot gaiement argenté, des sorbets, déjà en ordre, dans leurs godets de cristal et sur leurs plateaux chinois; des glaces colorées comme des fleurs, que sais-je! toutes ces bonnes et charmantes choses qui sont les accessoires de la fête, et que tu aimes bien, Jane, quoique tu ne sois pas gourmande.

Henri et Henriette ne donèrent à tout cela qu'un regard distrait. La pendule du voisin sonnait onze heures de nuit, et l'odeur de sa pipe, qui venait par

les fentes de la porte, commençait à s'affaiblir. Il dormait sans doute ; c'est qu'il était temps de dormir.

Un pauvre diable, ce voisin, qui passait sa vie à écrire et à fumer ; un poète un peu fou, comme tous les poètes. Sa pipe mettait parfois le feu aux rideaux de son lit, et il déclamait à haute voix, la nuit, des lambeaux de tragédie. On comptait lui donner congé au prochain terme.

Henri et Henriette quittèrent la fenêtre pour rentrer dans la petite chambre où il faisait noir.

— Nous allons rêver que nous dansons, dit Henriette sans amertume. As-tu faim petit frère ?

Henri ouvrit à tâtons l'armoire où était le pain. Il en coupa deux tranches.

— Tiens, petite sœur, répliqua-t-il doucement, prends ce gâteau et verse moi du champagne.

On entendit le glouglou de la pauvre carafe, dont l'eau claire ne pouvait faire sauter le bouchon.

— Prends garde de perdre la mousse !

— A ta santé, chérie !

— Et que nos bons petits voisins s'amuse de tout leur cœur !

Ils burent, ils mangèrent. L'instant d'après, on n'entendait plus dans la mansarde que leurs respirations égales et douces. Ils avaient échangé le dernier baiser ; ils dormaient.

Et ils rêvaient, mais non point du bal. Le rêve leur montrait ces grandes plaines où roulent le Danube immense, ces champs où le soleil d'été dore les blonds horizons de maïs. Le rêve leur montrait la patrie.

IV.—LE BAL.

Jane, tu ne peux rien te figurer de plus gai, de plus bruyant, de plus extravagant que cette grave et illustre assemblée. On s'amusait, on se trémoussait, on sautait, on courait, et l'orchestre, bien fourni de cuivres, tonnait par-dessus toutes ces joies. Le cercle des mères souriantes regardait ce charmant bonheur.

Tout à coup, au beau milieu d'un quadrille, un cri sinistre monta du dehors et perça comme une pointe aiguë les bruits solides de l'orchestre. Il y eut un grand murmure dans le salon, puis l'orchestre se tut et le silence s'établit parmi les danseurs immobiles.

Le cri disait : Au feu ! au feu !

V.—L'INCENDIE.

— Au feu ! au feu !

Ce fut Maurice qui le premier répéta le cri d'alarme.

En trois bonds il fut dans la cour, suivi de près par Gaston, il faut le dire. Derrière Gaston tout le bal venait ; Fernand, le bel Anatole, Gérard, le vicomte d'Azincourt, Claire, Aimée la danseuse, l'élégante Honorine : tous et toutes !

Il faisait froid. Les mères s'élançèrent, les papas voulurent défendre les portes de sortie, car le passage subit de la chaude atmosphère d'un bal à la température glaciale de la rue peut être mortel ; mais ce petit coquin de Maurice avait donné l'élan ; tous et toutes passèrent, qui à droite, qui à gauche, qui entre les jambes. Personne ne prit même le temps de coiffer sa tête nue ou de jeter un mantelet sur ses épaules.

La cour était plus brillante que le salon. C'était dans la cour qu'était l'incendie. La maison de rapport brûlait par les combles et flambait déjà comme un bûcher. La pipe du pauvre diable de poète avait mis le feu à ses rideaux, et cette fois personne ne s'était aperçu à temps du désastre. Mme Jacoby n'était pas chez elle. Ce furent les flammes elles-mêmes, sortant par la fenêtre, qui annoncèrent l'incendie.

— Rentez, enfants ! rentrez ! ordonnait-on de toutes parts.

— A la chaîne ! ordonna de son côté Maurice, qui déjà tenait un seau de cuisine, rempli à la fontaine.

Ce fut Maurice qui vit ses ordres exécutés.

Et la cour présenta bientôt ce spectacle étrange et touchant d'une chaîne de secours formée par tous ces petits danseurs, acharnés naguère à leur plaisir. Les lueurs de l'incendie éclairaient vivement cette foule bigarrée et brillante qui trouvait moyen de s'amuser encore en faisant une bonne action. Les pères et les mères n'essayaient plus de les arracher à leur œuvre secourable ; on voyait seulement de temps en temps un papa coiffer les cheveux fumants de son fils, ou une maman jeter le fichu et l'écharpe sur le cou frémissant de sa fille. Il n'était pas besoin, en vérité. Nos petits amis y allaient de si grand cœur, qu'après quelques minutes passées ils eurent plus chaud dans la cour qu'au salon.

Les pompes du Garde-Meuble étaient montées de l'autre côté de la rue. Les pompiers travaillaient dans la maison et sur les toits. Maurice commandait à la chaîne, et Dieu sait que l'eau ne manquait pas aux réservoirs. Toutes ces petites mains délicates et frêles passaient les seaux de cuir, comme si elles n'avaient fait autre chose de leur vie. Les gens du métier avaient dit que tout le monde était sauvé là-haut. Il ne s'agissait plus que de la maison. Il était permis de rire en travaillant, et l'on riait à qui mieux mieux, d'un bout à l'autre de la chaîne. Quand un bras faiblissait, c'étaient d'impitoyables railleries, quand un seau venait à tomber, inondant souliers de satin ou babouches brodées, c'était un tonnerre d'applaudissements.

La flamme diminua, puis s'éteignit, faisant place à une épaisse fumée qui alla s'amointrissant à son tour. Enfin le dernier nuage disparut dans une bouffée de vent, et les pompiers déclarèrent que tout était fini. Ce fut le tour des parents. Des centaines de manteaux se déployèrent et tombèrent sur les épaules mutines. M. Lemercier, surprenant Maurice par derrière, l'enleva dans ses bras et l'emporta à l'office. Cette action d'éclat mit le désordre dans les rangs de la généreuse émeute, et force allait rester à la raison paternelle, quand une lueur nouvelle éclaira tout à coup la cour. Une fenêtre venait de s'ouvrir au cinquième étage, et un cri déchirant tomba :

— A l'aide ! à l'aide ! ma sœur étouffe ! à l'aide !

— Les petits Jacoby sont-ils ici ? demanda Maurice en s'arrachant, plus fort qu'un homme, aux étreintes de son grand-père.

— Non, répondit la concierge, je les avais oubliés.

— C'est Henri qui demande du secours ! s'écria Maurice. Allons, mes amis ! à l'escalade !

Un pompier l'arrêta au passage, disant :

— On croyait qu'il n'y avait plus personne en haut. On a coupé l'escalier du cinquième qui était en feu.

Il y eut un moment d'angoisse, pendant lequel une femme échevelée traversa la voûte en courant et s'élança au milieu de la cour.

— Mes enfants!... où sont mes enfants! demanda-t-elle d'une voix étranglée.

Comme on ne lui répondait pas, elle leva la tête et les lueurs de l'incendie renaissant éclairèrent les traits bouleversés de Mme Jacoby.

— A l'aide! à l'aide! criait le petit Henri dont la voix faiblissait. Ma mère! oh! ma mère! Henriette se meurt: envoie-nous du secours!

Mme Jacoby regarda autour d'elle d'un air égaré. Elle fit un pas pour se précipiter vers l'escalier, mais ce coup inattendu était trop violent pour sa faiblesse: elle tomba sur le pavé, foudroyée.

A l'instant même où chacun s'empressait à la relever, un nouveau personnage entra en scène. Celui-là, personne ne le connaissait. On put croire au premier aspect que c'était un déguisé, bien qu'il n'eût point l'âge de faire partie du bal enfantin. Il portait un costume à peu près semblable à celui de notre petit colonel garibaldien, et il le portait si fièrement, que tous les yeux se fixèrent à la fois sur lui. C'était un homme jeune encore, au regard doux et hardi, au teint brûlé par le soleil. Sa tunique, rattachée au-dessus des hanches par un cein-

turon de cuir, faisait ressortir la richesse de sa taille.

Il entendit le dernier cri de Henri et regarda d'où il partait. On put voir alors un éclair audacieux s'allumer dans son œil. Il jeta son sabre sur le pavé avec son manteau, et, devançant les pompiers qui se hâtaient avec leurs échelles et leurs cordes, il monta l'escalier en un clin d'œil.

Quelques minutes d'attente suivirent, qui furent longues comme un siècle. Le petit Henri avait disparu de la fenêtre qui rendait les flammes comme la gueule d'un four. On n'entendait plus rien. Ce silence serrait le cœur horriblement.

Mme Jacoby était toujours évanouie.

Une acclamation s'éleva tout en haut de la maison: c'étaient les pompiers qui battaient des mains avec enthousiasme en criant bravo. Il y a, Jane, de modestes héros qu'on ne saurait trop admirer, ni trop exalter, parce que ceux là vivent et meurent dans l'obscurité de leur humble dévouement. Dût cette parole faire naître un sourire sur des lèvres sceptiques, je proclame qu'un brave de pompier a pour moi une valeur exceptionnelle. Pourquoi? C'est que le pompier est blasé sur le péril, et qu'il a, dans son intrépide expérience, la juste mesure de la difficulté vaincue.

Les pompiers applaudissaient encore, quand le colonel italien reparut, tenant la petite fille dans ses bras et le petit garçon par la main.

(A CONTINUER.)

NOTES HISTORIQUES.

MANUSCRITS PAPINEAU.

Québec, 21 Mars 1765; No. 40 de la *Gazette de Québec*.—Une jeune fille de mauvaise vie mourut vendredi dernier dans d'horribles convulsions, criant que le diable lui avait dit qu'il l'entraînerait à six heures dans des tourmens sans fin. Elle était âgée de 16 ans. Un de ses adorateurs, qui alla pour la voir avant d'avoir appris sa triste fin, en fut si vivement touché qu'il fait part au public de cet événement. (On en peut référer que les maladies historiques étaient alors moins connues en ce pays que la profession de cette espèce de femmes (sic).

17 Mars 1768; No. 168.—Samedi dernier on pendit sur les hauteurs d'Abraham Antoine Schlaiger, pour vol. Première exécution capitale depuis le gouvernement civil.

15 Septembre 1768; No. 194.—Vendredi dernier, Valentin, Sauvage Panis, fut jugé à Montréal pour le meurtre de l'enseigne Johnson et de son domestique, en Novembre dernier, dans le bois de la Chine. Il fut exécuté suivant la sentence lundi dernier et son corps livré aux chirurgiens.

29 Septembre 1768; No. 196.—Le 21, à St.

Charles, rivière Boyer, Côte du Sud, on présenta à Son Excellence le Gouverneur le fils orphelin du Capt. Nadeau. Le Gouverneur donna à cet enfant des marques d'une bonté paternelle. Il ordonna qu'on le mit en pension au Séminaire en disant: *c'est un général qui lui a fait perdre son père, c'est un général qui en fera retrouver un autre.*

14 Mars 1771; No. 323.—Nous apprenons qu'une femme de service à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, désirant changer de maison demanda ses gages. Le maître fit appeler un voisin comme témoin du paiement de son dû. Elle partit pour chercher du service ailleurs et fut bientôt accostée dans le bois par celui qui avait été témoin qu'elle avait reçu ses gages et qui, lui présentant deux pistolets, lui demanda la bourse ou la vie. Elle lui dit: laissez-moi la vie et prenez mon argent, qu'elle jeta dans le chemin. Dans son empressément à ramasser ces pièces, il déposa ses pistolets. La femme s'en saisit et le tua sur le champ. Avant de reprendre son argent, elle courut avertir les voisins.

21 Mars 1771; No. 324.—Exécution, le 12 Mars, de J. Bte Dufour convaincu à Montréal d'avoir tué

Donald Morisson, dans la paroisse de la Baie du Febvre, d'un coup qu'il lui donna sur le côté droit de la tête avec une pierre d'une livre et demie qui brisa le crâne. Le meurtrier porta le même soir le corps dans le bois, derrière sa maison, et l'enterra à 2½ pieds. Il avait commis cette horrible action pour s'emparer des marchandises du défunt et de son argent, £93.17.0. Ce Dufour n'était pas Canadien-Français, mais Français de l'ancienne France.

11 Mai 1770; No. 281.—Un vieux bâtiment en pierre, près l'intendance, dans lequel s'étaient réfugiés de pauvres familles, s'écroula. Le lendemain l'enquête du coroner constata que huit personnes ont péri et plusieurs ont été blessées. Les noms sont donnés.

4 Octobre 1770; No. 301.—Le commandant en chef offre \$200 de récompense à qui fera découvrir les auteurs du complot de mettre le feu à Montréal et si c'est un complice, il aura son pardon.

28 Février 1771; No. 321.—Samedi, 23 de ce mois, John Brest, Wm. Stewart, John McEwen, soldats du 10e, furent emprisonnés sur les dépositions de Samuel Gascoigner, cabaretier, et d'Henri Lampost, soldat du même régiment, d'avoir assassiné Jacob Rowe, Ecr., député-prévost-maréchal de ce district, près l'évêché, le lundi soir, 18 de ce mois, et de lui avoir volé une montre d'argent et à peu près 2 piastres. Lampost a avoué avoir été engagé dans plusieurs autres vols commis par la bande, en cette ville, depuis plus de deux ans. Ths. Goulet, âgé d'environ 15 ans, pour avoir trempé avec cette bande dans un complot de voler chez Me Abelle, à St. Roch, et Blunder, soldat du 52e, est arrêté pour avoir tenté avec cette troupe de voler chez le Capt. Williams, du même régiment. Nous avons le plaisir d'informer le public que M. Rowe, dont les blessures étaient graves, est beaucoup mieux, et nous savons de bonne part que le procès de ces scélérats se fera mardi, 26 Mars prochain.

11 Avril 1771; No. 327.—Exécution des trois soldats trouvés coupables d'assassinat, le 18 Février dernier, sur la personne de Jacob Rowe, Ecr. Ils ont, sur la Place d'Armes de cette ville, lieu de l'exécution, avoué leur crime et pardonné au dénonciateur.

18 Avril 1771; No. 328.—Incendie de la maison de Mr. Gallaway, près cette ville, dans la nuit du 10, où périrent sa femme et sa fille qui eurent l'imprudence d'y rentrer après s'en être sauvées. On croit que sa petite fille a été cause de l'incendie parcequ'elle lisait dans son lit et fut la première à s'apercevoir du feu. Lui n'a reçu que de légères brûlures.

30 Janvier 1771; No. 369.—Lundi, 20 de ce mois, fut poignardé, par Elizabeth McLaucher, Samuel Chant, du 52e, dont il mourut sous 24 heures. Elle est arrêtée et son procès va s'instruire durant la présente Cour.

21 Mai 1771; No. 385.—On publie comme spé-

cifique contre les maladies pulmonaires de faire bruler près des malades un mélange en égales quantités de poix sèche et de cire jaune d'abeille.

6 Août 1772; No. 396.—Samedi dernier Michel Dué marchand Canadien fut convaincu à la Cour Suprême d'avoir assassiné Mr. Tobie Isenhout marchand au Détroit le 2 Sept. 1770 et lundi il fut en voyé sous une forte escorte à Montréal où il doit être exécuté.

13 Août 1772.—Mardi dernier vers 2 heures après midi le feu a pris au Séminaire et en a brulé près d'un 5e. Il prit par la couverture et par un grand vent du N. E. qui mit en danger la haute-ville.

Lundi dernier à 9.30 heures du matin Michel Dué exécuté à Montréal. Il a confessé son crime et a paru mourir avec la plus grande indifférence.

31 Décembre 1772; No. 417.—Hier fit voile pour Orléans le bateau la "Charlotte." Les plus anciens habitans assurent que nul vaisseau n'est jamais sorti aussi tard de ce port.

10 Juin 1773; No. 439.—Mort d'Henri Taylor auteur de la découverte de l'Esprit d'épinette.

26 Août 1773; No. 450.—Il a paru tout à coup à Montréal un Roi Indien, fameux personnage, honorablement décoré. Son arrivée nous a surpris, son séjour nous a ennuyés, son départ nous réjouit. Il était partout Michel Morin, tantôt évêque, tantôt baillif, gouverneur, dégommeur et particulièrement bon entonneur. Le matin il parcourait le camp, parlait de Dieu, et entraînait à la prière tous nos jeunes libertins. Il priaît comme un Espagnol, prêchait comme un Carme et chantait comme un jésuite, etc. Suivent beaucoup de semblables détails.

N. B.—Ils semblent se rapporter au gr. Tryon, mentionnés aux Nos. 446.8, etc.

13 Janvier 1774.—Frs. Lamontagne de la paroisse St. Michel a été emprisonné lundi dernier pour le meurtre de son fils, âgé de 11 ans, par quatre coups de haches, mais il est sujet à des actes de folie.

Pierre Duval et Pierre Gagnier condamnés à être fouettés pour avoir l'automne dernier volé un quart de farine à bord d'un vaisseau au port.

17 Février.—Frs. Lamontagne lors du meurtre de son fils était atteint de frénésie à être renfermé à l'hôpital général.

17 Février.—Samuel Kinters du 52e régiment trouvé coupable de *Manslaughter* pour avoir tué David Berry du même régiment.

30 Avril 1775.—Contrat par Nres. d'échanges entre l'Evêque de Québec et Messire François Barthelot Conseiller du Roi demeurant à Paris rue des Victoires paroisse St. Eustache de l'île d'Orléans et les redevances, rentes Seigneuriales tant en argent qu'autres espèces; ferme, bâtimens deux moulins à vent, terres labourables près, bois et autres dépen-

dances, la dite île appartenant à l'Evêque par l'acquisition qu'il en a faite de *Julien Fortin habitant demeurant au Cap tourmente pour la huitième partie* par contrat devant Claude Aubert Nre. en la N. F. le 11 fév. 1662 du Sr. Charles Aubert de la Chenaie et Charles Bazire procureur de Jean Rozée Ecr. Sr. de St. Martin des Arbres conseiller du Roi un quart par écrit de vente fait double entre eux le 12 Août 1664 ratifié par le dt. Rozée au bas du dit Sous Seing privé le 10 Juin 1665, du dit Sr. Charles Aubert de la Chenaie en son nom d'un quart par un autre Sous Seing privé du 14 Août 1664 et ensuite par acte devant Rageot Nre. à Québec du 20 Sbre 1668 du dit Charles Aubert comme procureur de Jacques DuHamel ancien conseiller et échevin de Rouen une autre 8e partie par Sous Seing privé du 21 Août 1664 pardevt. Nres. à Rouen; et de noble homme Ante. Cheffaut avocat en Parlement et *Secrétaire de Messieurs de la Compagnie de la N. F.* et Dlle Louise Langlois veuve de George Bernier Bersusault es noms qu'ils ont procédé un quart par contrat devt. Nres. à Paris du 25 fev. 1668, sans comprendre aucune partie de la Seigneurie de Beaupré *acquise conjointement par les dits actes* par le dt. Sr. Evêque, qui a fait faire de ses deniers les batimens et les moulins qui sont en la dite île, relevant du domaine du Roi, et chargée de la Foi et hommage de 20 ans en 20 ans et d'une maille d'or

de demie once et affranchie de toutes autres redevances suivant les lettres d'affranchissement de Messrs. de la Compie. des Indes Occi. du 28 Mars 1674. Et en contre échange le dit Sr. Berthelot a cédé l'île Jésus vis-à-vis celle de Montréal avec toutes ses dépendances, à lui appartenante suivant la cession que lui en ont faite les R. P. Jésuites de Q. par contrat fait au dit lieu par Becquet Ntre le 7 Sbre 1672 et en outre moyennant "25,000 de retour pr. la dite. île Jésus à la dite île d'Orléans dont le dt. Sr. Berthelot a payés comptant 5,000 et les 20,000 restant il les paiera le dernier 10bre de la présente année 1675" (sic) avec intérêt à raison du denier vingt. Et a le dit Sr. Evêque de Québec délivré présentement l'expédition en papier de la Concession faite par Messrs. de la Compagnie de la Nouv. F. au Sr. Jacques Castillon de la dite. île d'Orléans *en date du 15 janvr. 1636 Signée A. Cheffaut* plus copie collationnée par les Nres. Sous Signés des lettres d'affranchissement & cie. et par le Sr. Berthelot a été livrée au Sr. Evêque expédition de son dite Acte d'acquisition, passé en la maison de Carnot l'un des Nres. Soussignés le 24 Avril 1675.

DU PARC & CARNOT.

Collationé à l'Original en parchemin le 30 Avril 1675.

(Signé) SAINFRAY.

CATALOGUE DES OISEAUX QUI FREQUENTENT LES

COMTÉS DE

ST. HYACINTHE, DE ROUVILLE ET DE BAGOT

Avec leurs noms vulgaires, Français, Anglais et Scientifiques; ainsi que leurs dimensions, par le

DR. J. A. CREVIER, Professeur de Médecine et d'Histoire Naturelle; Membre du Congrès Scientifique Américain, No. 44 Rue Bonsecours, Montréal.

(Continué de la page 288 de l'Album.)

3^e Ordre. (*Insessores*).

Les Passereaux, (*Percners*) que les auteurs rangent sous le nom de *Passeres*, d'*Ambulatores*, de *Sylvains*, ce que nous appelons oiseaux de passages. Cet ordre multiple, est celui qui renferme le plus grand nombre de familles, comme le plus grand nombre d'individus, ce nombre s'élève presque aux cinq septièmes des espèces Ornithologiques connues. On comprend combien les passereaux doivent varier de formes, de caractères et d'habitudes. Ils diffèrent principalement par la conformation de leurs pieds de tous les autres ordres: des Rapaces, dont les ongles sont acérés et rétractiles; des Zygodactyles, dont les doigts sont divisés, deux devant et deux derrière; des Colombides, dont la base du bec et les pieds sont charnus; des Gallinacés, dont les doigts sont unis par une petite membrane à la base; des Echassiers, dont les tarses sont nus au-dessus du genou, enfin des Palmipèdes dont les doigts sont, ou bordés de festons membraneux, ou

entièrement réunis dans toute leur longueur par une large membrane.

Famille des Troglodytides, (*Troglodytidolæ*).

25^e L'oiseau-mouche (*Humming Birds*) Petit Rubis de la Caroline, sa gorge est rouge rubis, ou feu, le dessus du corps vert doré, et blanc grisâtre en dessous. *Trochilus Colubris* Baird. L. 3. pes. E. 5 pes.

Deux autres espèces fréquentent accidentellement le Bas-Canada, c'est le *Trochilus Anna*, et *T. rufus*. Baird.

Famille des Hirundinides (*Hirundinidoe*).

26^e L'Hirondelle de cheminée (*Chimney Swallow*). Ramonneur de cheminée. *Chaetura Pelasgia*. Baird. L. 7 pes. E. 13 pes.

27^e L'Hirondelle Rousse (*Barn Swallow*) *Hirundo rustica*. Audulon. L. 7 pes. E. 13 pes.

28^e L'Hirondelle Tricolore, ou à ventre blanc (*White bellied Swallow*) *Hirundo Bicolor*. Baird. L. 5 pes. E. 10 pes.

29^e L'Hirondelle de Rivage (*Bank Swallow*).
Cotyle riparia. Baird. L. 5 pes. E. 11 pes.

30^e L'Hirondelle bleue, le Martinet bleu (*Purple Martin*) Progne purpurea. Baird. L. 7 pes. E. 16 pes.

Les Hirondelles sont insectivores et très utiles à l'Agriculture, par la consommation considérable des insectes ailés qu'elles font en volant, et qui sont autant d'ennemis de moins que le cultivateur n'a pas à combattre.

Famille des Caprimulginés (*Caprimulginae*).

31^e L'Engoulevent criard (*Whip-poor-will*) Ca-

primulgus Vociferus. Audubon. L. 9 pes. E. 19 pes. Son nom vient de (*Capra chèvre* et de *mulgeo*) je suce, ou (*Tettes-chèvres*). Rare dans le Bas-Canada, mais abondant dans le Haut-Canada, commun à Hamilton.

32^e L'Engoulevent Popetué (*Night Hawk*) mangeur de Maringouins. Chordeiles Virginianus. Audubon. L. 9 pes. E. 23 pes. Très commun en Bas-Canada. Le nom donné à cet Engoulevent est tiré du cri qu'il jette quand il se perche : ce cri exprime le mot (*Pope tué*).

(A CONTINUER).

NOUVELLES DIVERSES.

—Jusqu'à ce jour, Paris et Lyon étaient les deux seules villes de France reliées entre elles par le pantélégraphe Caselli, cet appareil électro-chimique qui reproduit en *fac-simile*, avec une exactitude photographique, tout ce qu'on trace sur le papier.

Il est question, à la direction générale, d'établir quatre autres de ces appareils au Havre, à Lille, à Bordeaux et à Marseille; et, pour faire entrer plus vite dans la pratique ce système, inauguré par l'Empereur en 1865, de réduire de six francs à quatre le prix de la dépêche.

Nous avons sous les yeux un télégramme obtenu par ce procédé diabolique: il est en caractères arabes, orné d'un portrait à la plume dont on nous a présenté l'original.

—On assure que la largeur de la cravate exerce une grande influence sur la santé, surtout lorsqu'il s'agit de rhumes, bronchites, maux de gorge et autres affections du larynx. Voici, à ce sujet, des faits plus ou moins vrais

En 1830, la cravate faisait 3 à 4 fois le tour du cou, peu de bronchites. A partir de 1840, la cravate ne fit plus qu'un tour, les rhumes abondent. A partir de 1850, la hauteur de la cravate diminua et le nœud seul eu de l'importance; enrrouement nombreux. A partir de 1870, le tour du cou existe à peine; la bronchite sévit cruellement. En 1873, la cravate se trouve réduite à un simple nœud qu'on accroche au bouton de sa chemise et les fluxions de poitrine sont pour un vingtième dans la mortalité.

St. LÉONARD.—Nous lisons dans *Journal des Trois-Rivières*.

Nous venons de recevoir des détails intéressants au sujet de cette jeune fille qui vit sans manger depuis plus de deux mois.

Comme ils nous viennent d'une personne compétente, nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs. Nous tenons ces renseignements de notre excellent ami, le Dr. B. Vigneau de St. Célestin.

Il voudra bien nous pardonner la petite indiscretion de publier quelques extraits d'une lettre intime, et que les détails qu'elle renferme sont de nature à intéresser vivement tous ceux qui ont eu connaissance du fait en question.

« J'ai vu la jeune fille en question le 10 du pré-

sent mois; J'ai fait de sa personne un examen aussi attentif que possible; je dis aussi attentif que possible, car je dois faire observer ici qu'elle s'opposait fortement à l'examen que je voulais faire. Antérieurement à cette époque, j'avais essayé à plusieurs reprises de la vacciner, et je n'avais jamais pu la faire consentir à cette légère opération malgré les sollicitations et les instances répétées de ses parents.

Il est faux qu'elle soit d'une maigreur extraordinaire; elle n'a jamais eu d'emboupoint, son tempérament offrant la variété mixte nerveux-lymphatique.

J'ai constaté une régularité parfaite dans le fonctionnement des poumons; rien d'anormal du côté du cœur, à part un peu plus de force dans la pulsation de l'artère radiale, ce qui peut très bien s'expliquer par cette espèce de violence dont son père et moi avons été obligés d'user vis-à-vis d'elle pour me mettre en état de pouvoir faire mon examen; les intestins remplissaient leur rôle très irrégulièrement. Partout ailleurs, rien d'anormal, et tout à l'état de santé parfaite. Je n'ai pas eu occasion de la voir depuis l'époque ci haut citée; mais le père que je viens de voir un moment avant de me mettre à la rédaction de cette lettre me dit que c'est toujours pareil. Elle en est aujourd'hui à son soixante-quatorzième jour de jeûne total; à part quatre bouchées de pain qu'elle a mangées il y a huit jours et 2 ou 3 cuillerées à soupe d'eau froide qu'elle boit trois à quatre fois par semaine.

Au lieu de chercher à empêcher ses petits frères et ses petites sœurs de manger, elle fait au contraire main basse sur tout ce qui se trouve sur la table à l'heure des repas; elle leur distribue ensuite tous les aliments qu'elle a pu saisir et elle rit quand elle les voit se les porter à la bouche.

Debreyne, dans son *traité de Physiologie histi-ri- et philosophique*, après avoir cité plusieurs cas analogues à celui là, et bien plus extraordinaires encore, termine ainsi: "Tous ces faits ne sont autre chose qu'une aberration de la nutrition, ou plutôt une suspension des fonctions assimilatrices ou nutritives. Il y a un arrêt temporaire de la vie organique ou plutôt des mouvements de composition et décomposition. Aussi il n'y a le plus souvent aucune sécrétion ni excrétion."

PENSEES DIVERSES SUR LA FEMME.

(RECUEILLIES PAR GRAZIELLA.)

EPITAPHE.

Ci gît le corps d'une belle,
Que la mort d'un mari réduisit au trépas;
C'est la seule mode nouvelle,
Que les femmes ne suivront pas.

Toute belle veut plaire; un grain de vanité, doit
donc s'excuser chez elle.

Une femme d'esprit, au lieu de s'affliger,
De quereller, faire tapage,
Vient toujours à bout d'arranger
Les petits tracas du ménage.

Femme rit quand elle peut et pleure quand elle
veut.

(Proverbe).

Pleure femme, et tu vaincras.

(Proverbe).

Ce que femme veut, Dieu le veut.

(Proverbe).

Humeur de femme et temps d'avril sont cousins
germains.

(Proverbe).

Femme qui gagne et poule qui pond, ce n'est
que bruit dans la maison.

(Proverbe).

Foi de femme est plume sur l'eau.

(Proverbe).

Prend le premier conseil d'une femme et non le
second, car la femme juge mieux d'instinct que de
réflexion.

Douceur et gaité, voilà le fonds d'un caractère
aimable; il est impossible qu'une femme douée de
ces deux qualités ne plaise. La douceur lui concilie
tous les cœurs; c'est une sorte d'instinct que la nature
donne aux femmes, et que la bonne éducation
met à profit. C'est par les manières insinuantes que
les femmes règnent, et elles ont d'autant plus de
pouvoir qu'elles s'en arrogent moins. La politesse
n'est que cette douceur même réduite en art; elle
est le signe d'un bon naturel et en tient la place;
mais ces dehors, s'ils ne sont fondés sur la bonté du
cœur, se démentent bientôt; c'est alors un genre
d'hypocrisie dont on n'est pas longtemps la dupe, et
que l'on paye du plus profond mépris.

L'amour des femmes spirituelles est suspect de
beaucoup d'art, et celui des femmes sans esprit est
insipide.

Une française a plus d'esprit qu'un français.

M^{me} DE GIRARDIN.

Les femmes ont autant d'intelligence que les
hommes; souvent elles ont plus de finesse qu'eux;
mais leur esprit est bien plus propre à réfléchir qu'à
saisir.

Quelque esprit qu'ait un homme, sa femme en a
toujours plus que lui, lors surtout qu'il s'agit d'ex-
pédients: ce n'est jamais le mari qui les trouve,
c'est la femme.

L'art charmant de dire avec naïveté des choses
ingénieuses est particulier aux femmes; elles font
éclore l'esprit des hommes, et leur communiquent
une élégante facilité qu'ils n'ont jamais dans le
cabinet.

Le père Caussin, dans un de ses sermons, dit que
si les hommes ont bâti la tour de Babel, les femmes
ont bâti la tour de Babil.

Les caractères sérieux chez les femmes suppléent
quelquefois à l'âge.

DELÉVIS.

Toute la vertu des femmes consiste à être incon-
nues, sans s'attirer ni blâme, ni louange.

FLÉCHIER.

La femme sage évite de se faire remarquer.

CLÉMENT XIV.

Il y a des esprits naturellement rudes et grossiers
que, l'influence de la femme sert à polir et adoucir
admirablement; et c'est peut-être peu flatteur du
poète quand il déclare que, sans cet influence bien-
faisante plus d'un homme ne serait qu'un sauvage
ou une brute.

Qu'une femme passe aisément pour un prodige!
Mais c'est nous qui faisons nous-même le prestige.

LA CHAURRIE.

Et Dieu mit sur le front de la femme, un de ses
rayons: la beauté.

MILTON.

Une femme doit user de la beauté comme de
l'esprit: ne pas savoir qu'elle ait ni l'un ni l'autre,
n'y être pas attaché, il arrive de là que, lorsqu'elle
vient à la perdre, soit par accident, soit par la rapi-
dité du temps, il ne lui en coûte rien pour s'en con-
soler. Ce conseil, sage en lui-même, sera-t-il suivi?

Il y a encore un personnage au-dessus d'une belle
femme, c'est une femme belle et modeste.

PYTHAGORE.

FIN.

TOPAZE, SAPHIR ET GIRASOL.

Je mets ensemble ces trois pierres que j'aurais même pu réunir au rubis et à la vermeille, leur essence, comme je l'ai dit, étant la même, et parce qu'elles ne diffèrent entre elles que par les couleurs : celle-ci, comme le diamant, le rubis et la vermeille, n'offrent qu'une simple réfraction : leur substance est donc également homogène, leur dureté et leur densité sont presque égales : d'ailleurs il s'en trouve qui sont moitié topazes et moitié saphirs, et d'autres qui sont tout à fait blanches, en sorte que la couleur jaune et bleue n'est qu'une teinture accidentelle qui ne produit aucun changement dans leur essence. Ces parties colorées, jaune et bleue, sont si tenues, si volatiles, qu'on peut les faire disparaître en chauffant les topazes et les saphirs dont ces couleurs n'augmentent pas sensiblement la densité ; car le saphir, blanc pèse spécifiquement à très-peu près autant que le saphir bleu ; le rubis est à la vérité d'environ un vingtième plus dense que la topaze, le saphir et sa girasol. La force de réfraction du rubis est aussi un peu plus grande que celle de ces trois pierres, et l'on croit assez généralement qu'il est aussi plus dur : cependant un amateur très-attentif et très-instruit, que nous avons déjà eu occasion de citer, et qui a bien voulu me communiquer ses observations croit être fondé à penser que dans ces pierres, la différence de dureté ne vient que de l'intensité plus ou moins grande de leur couleur ; moins elles sont colorées plus elles sont dures, en sorte que celles qui sont tout à fait blanches sont les plus dures de toute et je dis tout à fait blanches ; car indépendamment du diamant dont il n'est point ici question, il se trouve en effet des rubis, topazes et saphirs entièrement blancs et d'autres en partie blancs, tandis que le reste est coloré de rouge, de jaune et de bleu.

Comme ces pierres ainsi que le diamant, ne sont formées que des parties les plus pures et les plus fines de la terre limoneuse, il est à présumer que leurs couleurs ne proviennent que du fer que cette terre contient en dissolution, et sous autant de formes qu'elles offrent de couleurs différentes, dont le rouge est la plus fixe au feu ; car la topaze et le saphir s'y décolorent, tandis que le rubis conserve sa couleur rouge, ou ne la perd qu'à un feu assez violent pour le brûler.

Ces pierres précieuses rouges, jaunes, bleues, et même blanches ou mêlées de ces couleurs, sont donc de la même essence, et ne diffèrent que par cette apparence extérieure : on en a vu qui dans un assez petit morceau, présentaient distinctement le rouge du rubis, le jaune de la topaze et le bleu du saphir.

Mais au reste, ces pierres n'offrent leur couleur dans toute sa beauté, que par petits espaces ou dans une partie de leur étendue, et cette couleur est souvent trésinégale ou brouillée dans le reste de leur masse : c'est ce qui fait la rareté et le très-haut prix des rubis, topazes, et saphirs d'une certaine grosseur lorsqu'ils sont parfaits, c'est-à-dire d'une

belle couleur veloutée, uniforme, d'une transparence nette, d'un éclat également vif partout, et sans aucun défaut, aucune imperfection dans leur texture ; car ces pierres, ainsi que toutes les autres substances transparentes et cristallisées, sont sujettes aux glaces, aux points, aux vergettes ou filets, et à tous les défauts qui peuvent résulter du manque d'uniformité dans leur structure, et de la dissolution imparfaite ou du mélange mal assorti des parties métalliques qui les colorent.

La topaze d'Orient et d'un jaune vif couleur d'or ou d'un jaune plus pâle et citrin : dans quelques-unes, et ce sont les plus belles, cette couleur vive et nette est en même temps moelleuse et comme satinée, ce qui donne encore plus de lustre à la pierre. Celles qui manquent de couleur et qui sont entièrement blanches ne laissent pas de briller d'un éclat assez vif : cependant on ne peut guère les confondre avec les diamants, car elles n'en ont ni la dureté, ni la force de réfraction, ni le beau feu. Il en est de même des saphirs blancs ; et lorsqu'à cet égard on veut imiter la nature, on fait aisément, au moyen du feu, évanouir le jaune des topazes, et encore plus aisément le bleu des saphirs, par ce que des trois couleurs rouge, jaune et bleue, cette dernière est la plus volatile : aussi la plupart des saphirs blancs répandus dans le commerce ne sont originairement que des saphirs d'un bleu très-pâle que l'on fait chauffer pour leur enlever cette faible couleur.

Les contrées de l'Inde où les topazes et les saphirs se trouvent en plus grande quantité sont l'île Ceylan et les royaumes de Pégu, de Siam et de Golconde ; des voyageurs en ont aussi rencontré à Madagascar ; et je ne doute pas, comme je l'ai dit, qu'on n'en trouve de même dans les terres du continent de l'Afrique, qui sont celles de l'univers où la chaleur est la plus grande et la plus constante. On en a aussi rencontré dans les sables de quelques rivières de l'Amérique méridionale.

Les topazes d'Orient ne sont jamais d'un jaune foncé ; mais il y a des saphirs de toutes les teintes de bleu, depuis l'indigo jusqu'au bleu pâle : les saphirs d'un bleu céleste sont plus estimés que ceux dont le bleu est plus foncé ou plus clair ; et lorsque ce bleu se trouve mêlé de violet ou de pourpre, ce qui est assez rare, les lapidaires donne à ce saphir le nom d'*améthyste orientale*. Toutes ces pierres bleues ont uné couleur suave, et sont plus ou moins resplendissantes au grand jour ; mais elles perdent cette splendeur, et paraissent assez obscures aux lumières.

J'ai déjà dit, et je crois devoir répéter que les rubis, topazes et saphirs ne sont pas, comme les cristaux : attachés aux parois des fentes de rochers vitreux ; c'est dans les sables des rivières et dans les terrains adjacents qu'on les rencontre en formes de petits cailloux ; et ce n'est que dans les régions les plus chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique qu'ils peuvent se former et se forme en effet.

Il n'y a que les saphirs trouvés dans le Velay qui font exception à ce fait général, en supposant qu'ils n'aient, comme les vrais saphirs, qu'une simple réfraction : ce qu'il faudrait vérifier ; car, du reste, il paraît par leur densité et leur dureté qu'ils sont de la même nature que le saphir d'Orient.

Un défaut très-commun dans les saphirs est le nuage ou l'apparence laiteuse qui ternit leur couleur et diminue leur transparence ; ce sont ces saphirs laiteux auxquels on a donné le nom de *girasols*, lorsque le bleu est teint d'un peu de rouge : mais quoique les couleurs ne soient pas franches dans le girasol, et que sa transparence ne soit pas nette, il a néanmoins de très-beaux reflets, surtout à la lumière du soleil, et il n'a, comme le saphir, qu'une simple réfraction.

Le girasol n'est donc pas une pierre vitreuse, mais une pierre supérieure à tous les extraits du quartz et du schorl : il est en effet spécifiquement aussi pesant que le saphir et la topaze.

Ainsi l'on se tromperait si l'on prenait le girasol pour une sorte de calcédoine, à cause de la ressemblance de ces deux pierres par leur transparence laiteuse et leur couleur bleuâtre ; ce sont certainement deux substances très-différentes : la calcédoine n'est qu'une sorte d'agate, et le girasol est un saphir, ou plutôt une pierre qui fait la nuance entre le saphir et le rubis ; son origine et son essence sont absolument différentes de celle de la calcédoine. Je crois devoir insister sur ce point, parce que la plupart des naturalistes ont réuni le girasol et la calcédoine sur la seule ressemblance de leur couleur bleuâtre et de leur transparence nuageuse. Au reste, les Italiens ont donné à cette pierre le nom de *girasol*, parce qu'à mesure qu'on la tourne, surtout à l'aspect du soleil, elle en réfléchit fortement la lumière : et comme elle présente à l'œil des reflets rougeâtres et bleus, nous

sommes fondés à croire que sa substance participe de celle du saphir et du rubis, d'autant qu'elle est de la même dureté, et à peu près de la même densité que ces deux pierres précieuses.

Si le bleu qui colore le saphir se trouvait mêlé en juste proportion avec le jaune de la topaze, il pourrait en résulter un vert d'émeraude : mais il faut que cette combinaison soit très-rare dans la nature, car on ne connaît point d'émeraudes qui soient de la même dureté et de la même essence que les rubis, topazes, saphirs en girasols d'Orient et s'il en existe, on ne peut pas les confondre avec aucune des émeraudes dont nous avons parlé, qui toutes sont beaucoup moins denses et moins dures que ces pierres d'Orient, et qui de plus donnent toutes une double réfraction.

On n'avait jusqu'ici regardé les diamants, rubis, topazes et saphirs, que comme des cristaux plus parfaits que le cristal de roche. On leur donnait la même origine ; mais leur combustibilité, leur grande dureté, leur forte densité et leur fraction simple, démontrent que leur essence est absolument différente de celles de tous les cristaux vitreux ou calcaires ; et toutes les analogies nous indiquent que ces pierres précieuses, ainsi que les pyrites et les spaths pesants, ont été produits par la terre limoneuse : c'est par la grande quantité du feu contenu dans les détriments des corps organisés dont cette terre est composée, que se forment toutes ces pierres qu'on doit regarder comme des corps organiques qui n'ont pu tirer leur feu ou les principes de leur combustibilité, que du magasin général des substances combustibles, c'est-à-dire de la terre produite par les détriments de tous les animaux et de tous les végétaux dont le feu qui les animait résécé encore en partie de leur débris.

LA BOITE AUX LETTRES.

Une Dame nous écrit :

« A MM. les Rédacteurs de l'Album de la Minerve. »

« MESSIEURS,

« Permettez-moi de venir vous faire quelques observations qui ne pourront d'ailleurs que profiter à votre journal, car je sais que la plupart de vos abonnés pensent comme moi.

« D'abord, il est d'usage presque partout et surtout à la campagne, de faire les achats pour chaque saison un peu de bonne heure, et vos patrons et vos indications ne nous arrivent que lorsque la moitié de la saison est passée. Par exemple, vous devriez commencer à nous donner dès à présent, vos renseignements sur les modes de l'été, sur les étoffes nouvelles, sur ce qui sera le plus porté, etc..... car les personnes de la campagne vont faire leurs achats en ville au mois de mai, et même dès la première semaine.

« Alors les mères de famille laborieuses, (et elles

sont toutes ainsi à la campagne) se mettent aussitôt à confectionner les toilettes d'été. Et il faut qu'elles aient recours à d'autres publications de modes pour se guider pour la manière de garnir, etc., etc. Car l'Album donne si peu de gravures qu'elles sont obligées de recourir là où elles auront moins d'efforts d'imagination et de bon goût à faire. Sans doute vos patrons sont bons, très-bons. Vous donnez des modèles aussi peu surchargés que la mode le puisse permettre, ce dont toutes les personnes sensées, vous savent gré ; ils ne pèchent que par la rareté. Votre planche de lingerie pour hommes a été bien aimée. Celle de lingerie pour les dames est attendue avec impatience.

« Ensuite, ne ménagez donc pas vos explications, s'il vous plaît et veuillez les rendre aussi claires que possible. Il y a entre autres certains mots techniques, si je puis m'exprimer ainsi, des noms propres ce pendant, mais que de rares initiés peuvent comprendre.

« Le *lawn* jaune sera-t-il porté pour costume cet été ? Donnez-nous donc quelque jolie description pour robe d'alpaca noir. La grenadine sera-t-elle aussi portée cette année que l'année dernière, et la met-on sur jupon noir ou sur blanc ? Dites-nous donc bientôt un mot sur les chapeaux d'été.

« Je crois que le nombre de vos abonnées s'accroîtraient si, à l'imitation des journaux américains, vous donniez quelques recettes de cuisine, etc., et si vous suiviez aussi l'excellent mode de l'année dernière, touchant l'économie domestique.

Nous remercions notre abonnée de ses excellentes suggestions et nous profitons de cette occasion pour expliquer certaines imperfections que nous sommes les premiers à ressentir. La personne chargée du département de la *Mode et de l'Economie Domestique* n'a pu depuis quelques mois nous donner un concours actif pour raisons de santé. Dans quelques semaines néanmoins, l'*Album* pourra encore profiter de son excellente collaboration.

Nous devons faire remarquer à notre correspondante qu'il n'est pas facile à une publication Canadienne d'annoncer la mode longtemps à l'avance, parce qu'en Canada la Mode n'est pas aussi exigeante qu'en France. Nous avons devant nous vingt cinq cahiers de mode venus de Paris, de Londres de New-York et de Philadelphie, pour le mois de mai et il n'y a pas une personne au monde capable de nous dire ce que les dames du Canada adopteront de préférence au milieu de cette confusion de nouveautés.

Ainsi, en ce qui regarde les étoffes, ce sont les fabriques même qui font la mode en France et en Angleterre, en produisant les genres qui leur plaît; mais en Canada les étoffes ne suivent nullement les indications de la mode à ce sujet. On n'importe presque pas d'étoffes françaises; en sorte que les journaux français ne sont d'aucune utilité pratique pour cette partie. Nos marchands s'approvisionnent en Angleterre de marchandises faites pour l'exportation. Qui nous dit sur quel genre se portera le goût

des agents de nos marchand canadiens? Il est de fait qu'à l'ouverture des caisses du printemps, les dames de Montréal commencent par faire le tour des magasins. Lorsqu'elles ont trouvé une étoffe à robe qui n'est pas *commune*, c'est-à-dire qui a de l'apparence et qui surtout est en petite quantité, on l'adopte comme à la mode; et la mode est faite. Alors toutes les étoffes de même nuance, quoique de qualités différentes, ont, à leur tour, leur chance. Voilà pourquoi il nous est impossible d'indiquer d'avance les étoffes à la mode.

Le *lawn* jaune sera-t-il porté cet été? Certainement; il y a eu une assez bonne importation de cette étoffe.

La grenadine, surtout l'unie sera aussi portée. La question de mettre la grenadine sur jupon noir ou sur jupon blanc est une affaire de goût. Le tout dépend de la couleur de la grenadine. La noire paraît avec plus d'avantage sur un jupon de soie noire.

Nous pouvons dire en termes généraux qu'il n'y a pas d'étoffes nouvelles ce printemps. Les manufactures en laines n'ont rien produit de neuf et nos marchands ont acheté beaucoup de *stock* de l'an dernier. Il y aura peu de rayé; presque toutes les étoffes sont unies.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

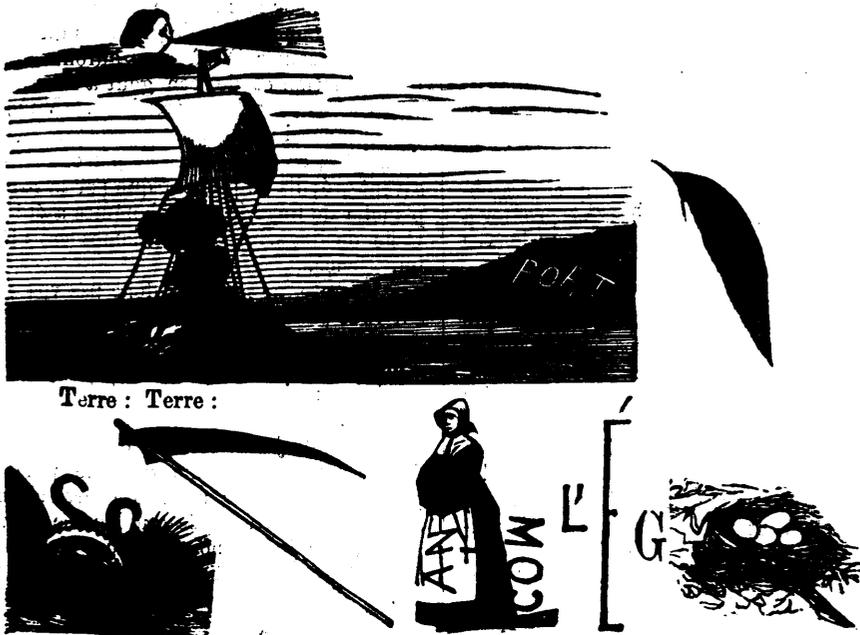
Ce rébus qui est assez difficile n'a été trouvé que par madame E. D. C. de Montréal.

La médecine est une profession qui ne paie pas.
Lame dessinée—hune—Pro—Fesse scie onk—I
ne paie pas.

CATALOGUE DES OISEAUX: ERRATA:—A la 12^e ligne, au lieu de: Faucon, Pellerin, lisez: Faucon Pelerin. A la 25^e No. 7, au lieu de (Kough legged buzzard), lisez: Rough legged Hawk, Archibuteo Lagapus, Gray. A la page 288, à l'article 21^e, 2^e ligne, au lieu de *Spyrapicus varens*, lisez: *Spyrapicus varius*.

N.B. La première personne qui enverra la solution de ce rébus aura droit comme prime à un exemplaire richement relié et doré sur tranches du volume de poésie de M. Sulte, les *Laurentiennes*; la seconde aura droit au même volume, reliure ordinaire et la troisième un exemplaire broché.

REBUS



FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE DE L'ALBUM.



Nos. 1.—TOILETTE DE MARIÉE.

[Nos. 1 et 2.—DEUX TOILETTES DE MARIÉE.

1.—*Toilette de Mousseline Blanche.*—La jupe à traîne est ornée tout autour de deux volants froncés, chacun de 6 pcs. de hauteur, bordés à leur contour inférieur d'une bande plissée de 3 pcs. de hauteur. Les lés de derrière répètent encore deux fois cette garniture, tandis que les lés de devant se recouvrent en haut d'un tablier, encadré d'une bande plissée et relevé de chaque côté par un bouquet de fleurs d'oranger. Le corsage à basque fendue est retenue à la taille par une ceinture en ruban de satin blanc, faisant derrière deux coques et deux bouts flotants, ceux-ci terminés par une bande plissée en mousse-ment recouverte, du voile en tulle illusion. Gants blancs à 6 boutons.

2.—*Toilette en faille blanche.*—La jupe à traîne est entourée, en dessus de l'ourlet, d'un volant légèrement

froncé de 11 pcs. de hauteur; celui-ci, bordé d'un volant plissé de 3 pcs. de hauteur, est relevé en forme de festons par des touffes de fleurs d'oranger. Un bouillonné, haut de 4 pcs. surmontés de trois volants plissés, hauts chacun de 3 pcs., cache la naissance du volant froncé. La tunique, écartée devant, se compose d'un lé de derrière, droit fil, et de deux lés de côté, arrondis à leur bord inférieur. Le volant qui parcourt le contour extérieur de la tunique, va en diminuant par devant et remonte, en manière de bretelles, sur le corsage. Ceux-ci est encadré, à l'encolure, d'une ruche de tulle illusion, rattachée par une branche de fleurs d'oranger. Un bouquet pareil s'échappe de la ceinture qui ferme derrière par un gros chou. Les manches collantes se terminent par un bouillonné, d'où ressort une dentelle de Bruxelles; une ruche sert de tête à ce bouillonné. Couronne, formant diadème, de fleurs d'oranger. Voile de tulle illusion. Gants blancs à 6 boutons.



2.—TOILETTE DE MARIÉE.

3.—TOILETTE DE SOIRÉE.

La toilette est en faille vert réséda. La jupe, sans aucune garniture, se fait à longue traine. Le corsage se termine par une basque fendue et disposée derrière en deux plis. Un velours réséda foncé et une frange à grelots de teinte pareille à la robe, font le tour de la basque ainsi que de l'encolure du devant, tandis qu'un liséré en velours borde l'encolure dentelée du dos. Les manches collantes s'élargissent dans le bas par un volant, découpé en dents et fixé par un biais en gros grain. Un dentelé, en velours et des grelots en forment la garniture. Une rose thé pare les cheveux.

4.—TOILETTE DE SOIRÉE.

La toilette se fait en gros grain rose pâle. La jupe est garnie tout autour de quatre volants de point d'Angleterre, terre, chacun retenu en tête par un bouillonné de organdi de Chine rose pâle. Un même volant se répète sur la tunique, dont les devants forment un tout avec le corsage et décolleté en carré et fermé sur le dos; les devants, très écartés, relevés des deux côtés de façon à former une draperie bouffante. Le bouillonné bordé d'un petit point d'Angleterre, remonte sur le corsage et encadre un petit plastron de dentelle, arrêté en haut par une basque, disposée en plis creux et garnie pareillement à la tunique. Une rose dans les cheveux.

5 et 6.—DEUX
TOILETTES DE PRO-
MENADE.

5. La toilette se compose d'une robe en reps de laine brun-noisette et d'une polonaise sans manches en velours marron. Ce genre de polonaise est fort en vogue, et se portera beaucoup pour demisaison; on la fait en velours, en drap ou en cachemire de teinte assortie à la robe ou de teinte plus foncée. Une polo-



3.—TOILETTE DE SOIRÉE.

le devant du corsage de la polonaise.

6. Cette charmante toilette se fait en drap zéphyr bleu-marine. La jupe de dessous se termine par un volant plissé de 11 pcs. de hauteur. La tunique, sans garniture autre que des boutons d'acier et un liséré



5.—TOILETTE DE PROMENADE.

naise en velours noir peut se mettre sur une robe quelconque. Notre modèle, relevé légèrement des deux côtés, est bordés de deux rouleaux en faille brun-noisette et pourvu de poches, dont la fente est ornée de corde en soie de la même teinte que les rouleaux. Des brandebourgs et des boutons pareils ferment



6.—TOILETTE DE PROMENADE.

en drap blanc, ornant le côté gauche, est disposée en draperies et relevée derrière à l'aide de

rubans. La casaque, entièrement doublée de flanelle rouge et liséré



4.—TOILETTE DE SOIRÉE.



7.—COIFFURE EN CHEVEUX POUR DAME D'UN CERTAIN AGE.

tout autour de drap blanc, ferme sur le côté gauche par des boutons d'acier, c'est-à-dire, le devant du côté droit rabat sur

7. — COIFFURE EN CHEVEUX POUR DAME D'UN CERTAIN AGE.

Pour exécuter cette coiffure à la fois simple et gracieuse, les cheveux doivent être ondulés et partagés d'une oreille à l'autre. On divise les cheveux de devant et on les roule avec ceux des côtés, relevés à racines droites, sur un crêpé qui forme demi couronne et se dispose juste en dessus de la raie transversale. Les cheveux de derrière forment une ondulation garnissant la nuque ; leurs bouts sont enroulés et disposés en petits rouleaux.



8. Talma pour Jeune Fille.

celui de gauche ; le liséré et les boutons se répètent sur les revers des manches ajustées et sur les poches qui ornent le haut et le bas du devant droit.

8.—TALMA POUR JEUNE FILLE.

Notre modèle qui forme un charmant accessoire de toilette de printemps, est en cachemire noir, doublé de taffetas léger et orné d'entre deux de guipure de laine, ainsi que d'une frange Thibet, le tout de teinte noire. Ce talma serait aussi joli, exécuté en drap zéphyr gris, bois mode, vert réséda, ou en étoffe diagonale noire et blanche, brune, et blanche, etc., bordé de biais de gros grain ou de moire, de franges, de broderie soutachée ou de passementerie de teinte assortie.